

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2022–2023 : ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme

Plans d'activités pour 2022–2023, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme en 2021–2022.

Vue d'ensemble du ministère

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme (MACM) se donne pour mission de faire de l'Ontario une province inclusive et équitable où chaque personne peut prospérer et éprouver un sentiment d'appartenance. Pour ce faire, il mène les initiatives du gouvernement axées sur la lutte contre le racisme et la haine, fait la promotion d'une croissance économique et de débouchés équitables pour l'ensemble de la population, et célèbre la diversité des communautés et du patrimoine.

Programmes du ministère

Le MACM contribue à la réalisation des priorités du gouvernement en offrant des services au public par l'entremise de deux grandes entités : la Direction générale de l'action contre le racisme et la Division des affaires civiques et de l'inclusion.

La **Direction générale de l'action contre le racisme (DGAR)** s'emploie à éliminer le racisme systémique des politiques, des pratiques, des procédures, des services et des programmes ainsi qu'à assurer l'égalité raciale à l'égard des communautés autochtones, noires et racisées de l'Ontario. Dans le cadre d'un plan reposant sur des données probantes et la recherche, la DGAR s'engage à mettre en place un gouvernement de l'Ontario plus inclusif et sensible aux besoins afin de veiller à ce que toute la population soit servie équitablement.

La **Division des affaires civiques et de l'inclusion** fait la promotion d'une croissance économique et de débouchés équitables pour l'ensemble de la population ontarienne, de sorte que chaque personne puisse participer et s'épanouir pleinement. La Direction de l'inclusion dans la communauté et des stratégies pour les jeunes se consacre à

l'amélioration des résultats pour les enfants, les jeunes, les familles et les groupes marginalisés dans toute la province.

Le Secrétariat des distinctions et prix de l'Ontario souligne les contributions exceptionnelles des citoyens à l'échelle communautaire, provinciale et mondiale, en favorisant l'inclusion et le dynamisme dans les communautés grâce à ses programmes de reconnaissance des bénévoles.

À la suite de l'annonce du nouveau Conseil des ministres le 24 juin 2022, le ministère s'est vu transférer la responsabilité du patrimoine, qui relevait du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (anciennement le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture). Les programmes du patrimoine mettent en valeur et protègent les ressources du patrimoine culturel.

Les initiatives stratégiques du MACM aident le gouvernement à répondre à ses priorités consistant à protéger les progrès accomplis dans la lutte contre la COVID-19, à renforcer la sécurité des communautés, à créer des emplois et à assurer des conditions propices à un redressement économique et financier équitable.

Activités prévues et poursuite de l'intervention contre la COVID-19 en 2022-2023

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la santé et le bien-être social et économique des Ontariennes et Ontariens ont été encore plus graves chez les groupes qui se heurtaient déjà à des obstacles dans la société, comme les communautés autochtones, noires et racisées. C'est pourquoi le MACM ancre le principe d'égalité raciale dans ses mesures de relance économique et dans sa prestation de services publics. Il offre entre autres des programmes d'autonomisation économique, comme le Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs et la Subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones, qui ciblent les jeunes, les entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises racisés. En outre, le ministère cherchera des façons de nouer le dialogue avec les communautés confessionnelles pour mieux comprendre leurs besoins. Le travail du MACM appuie l'intervention du gouvernement contre la COVID-19 et sert son objectif de rendre la province plus forte, inclusive et équitable.

Plan stratégique 2022-23

Le MACM s'engage à faire de l'Ontario un lieu accueillant pour tous où il fait bon vivre, travailler et élever une famille. En 2022-2023, le ministère continuera d'aider les communautés en répondant aux besoins urgents mis en lumière par la pandémie de COVID-19 et en jetant des bases solides pour la croissance et la relance économiques à long terme de la province.

Le ministère contribuera à bâtir un avenir meilleur en accordant la priorité aux programmes visant à éliminer le racisme et la haine, à autonomiser les jeunes, les familles et les communautés, à promouvoir l'engagement civique et à aider les employeurs et les entrepreneurs à créer des occasions équitables pour tout le monde. Ces programmes axés sur l'avenir permettront d'anticiper et de combler les besoins changeants d'une population, d'une main-d'œuvre et d'une province diversifiées.

Construire une province plus forte en luttant contre le racisme

Le racisme systémique est source d’obstacles et d’inégalités chez les Autochtones, les personnes noires et les autres groupes racisés. L’élimination du racisme systémique et la promotion de l’égalité raciale favorisent le développement social, économique et culturel de la société dans son ensemble. Tout le monde gagne à ce que les personnes et les communautés ne soient plus marginalisées. Le MACM apporte le leadership et l’expertise nécessaires pour lever les obstacles et promouvoir l’égalité raciale, ce qui multiplie les occasions pour la population en plus d’accroître la prospérité de la province.

Les grandes priorités de 2022-2023 sont d’établir des plans provinciaux de lutte contre le racisme systémique et la haine, d’augmenter la capacité d’action contre le racisme au sein du secteur public et de mieux promouvoir les programmes dirigés par les communautés et les entreprises locales.

Plan stratégique contre le racisme

- Le Plan stratégique contre le racisme s’inscrit dans l’engagement de la Province à lutter contre le racisme systémique et à promouvoir l’égalité raciale. En mars 2022, le ministère a entrepris un examen de la stratégie en place pour évaluer les progrès accomplis et continuer sur sa lancée. Il continuera de consulter les leaders communautaires, les organismes partenaires et le public pour orienter le plan provincial suivant une approche pangouvernementale visant à éliminer le racisme systémique, la violence et la haine ainsi qu’à autonomiser les communautés, les familles et les jeunes.

Programme de subventions pour la lutte contre le racisme et la haine (LRH)

- Le Programme de subventions pour la LRH alloue 3,2 millions de dollars à des initiatives communautaires visant à sensibiliser le public au racisme et à la haine, y compris au racisme envers les personnes autochtones, noires et asiatiques, à l’antisémitisme et à l’islamophobie. En 2022-2023, le ministère financera et soutiendra des projets menés à l’échelle locale pour renforcer la capacité, nouer des liens entre les communautés et approfondir la compréhension des conséquences du racisme et de la haine.

Ressources de lutte contre le racisme pour les entreprises

- En partenariat avec des organisations, le MACM a conçu des ressources pour aider les entreprises, les organismes sans but lucratif et les organismes du secteur public à créer des milieux de travail antiracistes, inclusifs et diversifiés. Il prévoit lancer ces ressources en 2022-2023.

Subvention de l’Ontario pour les mesures de sécurité des organismes confessionnels et culturels contre les crimes haineux

- Cette subvention est l’une des initiatives prises par la Province pour lutter contre la haine. Elle aide les organismes confessionnels et culturels à protéger leur communauté en finançant des mesures de sécurité essentielles. En 2022-2023, le ministère investira 15 millions de dollars dans la subvention pour répondre aux besoins urgents des communautés.

En tant que gros employeur de la province, la fonction publique de l’Ontario (FPO) se doit de donner l’exemple en promouvant l’innovation et l’excellence dans l’élaboration des politiques publiques et la prestation des services. Le MACM prône et coordonne une démarche d’action contre le racisme au sein de la FPO pour créer des milieux de travail

respectueux et inclusifs, améliorer les programmes et les politiques et augmenter la capacité de lutte contre le racisme.

En 2022-2023, le MACM travaillera à l'introduction de deux boîtes à outils qui aideront les ministères partenaires, les organismes parapublics et le secteur privé à cerner les inégalités et à combler les lacunes dans les services.

- La Boîte à outils pour l'évaluation de l'impact sur les groupes racialisés oriente l'examen des politiques, des programmes et des services selon le principe de l'antiracisme, favorise la prise de décisions équitables et contribue à l'amélioration de la qualité des services et des résultats pour l'ensemble de la population ontarienne.
- La Boîte à outils pour la collecte des données sur la race permet de recueillir des renseignements personnels relatifs à la race dans un cadre respectueux des valeurs culturelles dans le but d'élaborer des solutions aux inégalités raciales en se fondant sur des données probantes. Cette boîte à outils est conforme aux Normes ontariennes relatives aux données sur l'antiracisme.

Le MACM continuera d'aider le Secrétariat du Conseil du Trésor dans sa lutte contre le racisme grâce au Plan d'action pour l'égalité raciale au sein de la FPO, en plus de mettre en œuvre le Programme de développement des compétences et des ressources nécessaires à la lutte contre le racisme pour tout le personnel.

Assurer des débouchés économiques à toute la population

La relance économique de l'Ontario après la pandémie de COVID-19 sera plus vigoureuse si chaque Ontarienne et Ontarien a accès à des perspectives économiques et peut participer pleinement au marché du travail. Le MACM s'efforce de favoriser l'égalité des chances pour les jeunes, les petites entreprises et les organismes partout dans la province, particulièrement pour les groupes marginalisés confrontés à des obstacles systémiques à leur réussite.

En 2022-2023, l'accent sera mis sur les programmes d'inclusion sociale et économique, les ressources intégrant des pratiques opérationnelles antiracistes et inclusives dans tous les secteurs et milieux de travail et les forums permettant aux communautés sous-représentées d'influencer les décisions du gouvernement, de sorte que personne ne soit mis à l'écart.

Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs (PAJN)

- Le volet Autonomisation économique du PAJN prévoit des mesures ciblées pour aider les jeunes, les communautés et les entrepreneurs noirs à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19 et pour bâtir une main-d'œuvre ontarienne axée sur l'avenir et les talents. En 2022-2023, le MACM versera 14 millions de dollars pour aider les organismes communautaires et les entreprises dirigées par des personnes noires à créer des programmes locaux qui éliminent les obstacles économiques et qui donnent à un plus grand nombre de jeunes ontariens noirs un accès à l'emploi, à la formation et aux réseaux dans des secteurs à forte croissance.

Subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (Subvention SERA)

- La Subvention SERA est un programme de services et de subventions qui prévoit 5 millions de dollars sur deux ans pour aider les entrepreneurs autochtones, noirs et racisés à démarrer une entreprise en Ontario et à la faire croître, et ainsi bâtir une économie inclusive. Cette subvention stimule l'innovation et la croissance des petites entreprises en offrant un financement ponctuel de 10 000 \$, des services de soutien adaptés à la culture et un accès à de la formation sur le développement des affaires. La Subvention SERA est offerte par l'intermédiaire du programme Digital Main Street, de l'Ontario Business Improvement Area Association et de la Toronto Association of Business Improvement Areas, et en partenariat avec d'autres organismes communautaires.

Ressources de lutte contre le racisme pour les entreprises

- Le MACM élabore des ressources de lutte contre le racisme pour aider les employeurs à créer des milieux de travail antiracistes, inclusifs et diversifiés où chaque Ontarienne et Ontarien peut contribuer à l'économie provinciale. Le ministère travaillera avec ses partenaires à créer des ressources et des outils permettant d'éliminer les obstacles systémiques que rencontrent les personnes autochtones, noires et racisées au moment d'entrer sur le marché du travail, d'avancer dans leur carrière, de se former et de se perfectionner sur le plan professionnel.

Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances (CPMEC)

Le CPMEC est un groupe consultatif chargé de faire entendre les voix des communautés et de conseiller le gouvernement sur la façon d'aider les jeunes à réussir dans l'économie en pleine évolution de l'Ontario.

Le MACM collabore avec le CPMEC à l'évaluation constructive et à l'amélioration de certains processus gouvernementaux favorisant la croissance économique et l'égalité des chances dans les quatre domaines prioritaires suivants :

- la participation des jeunes à l'économie;
- la participation communautaire;
- l'approvisionnement;
- les subventions aux communautés.

Reconnaître les réalisations et les contributions exemplaires des Ontariennes et Ontariens

L'engagement et la fierté civiques sont essentiels à la vigueur, à la cohésion sociale et à l'inclusivité de la province. Le MACM souligne et reconnaît les réalisations exceptionnelles des Ontariennes et Ontariens qui ont laissé leur trace dans la communauté, la province ou le monde tout en encourageant la participation citoyenne, le leadership communautaire et le bénévolat.

En 2022-2023, la priorité sera accordée à l’administration et à la prestation des six programmes de distinctions, des six programmes de prix et des quatre programmes de reconnaissance des bénévoles de la province qui soulignent annuellement les contributions exceptionnelles des Ontariennes et Ontariens.

Programmes de distinctions

- Le MACM célèbre les réalisations exceptionnelles des Ontariennes et Ontariens grâce à l’Ordre de l’Ontario, à la Médaille du mérite civique de l’Ontario, à la Médaille de l’Ontario pour les jeunes bénévoles, à la Médaille de bravoure des pompiers de l’Ontario, à la Médaille de bravoure des policiers de l’Ontario et à la Médaille de bravoure des paramédicaux de l’Ontario.

Programmes de prix

- Le MACM souligne les réalisations exceptionnelles des Ontariennes et Ontariens au moyen du Prix du champion de la diversité, du Prix Améthyste pour souligner les réalisations exceptionnelles des employés et employées de la fonction publique de l’Ontario, du Prix David C. Onley pour le leadership en matière d’accessibilité, de la Bourse d’études Hilary M. Weston, du Prix James Bartleman pour la création littéraire des jeunes Autochtones et du Prix Lincoln M. Alexander.

Programmes de reconnaissance des bénévoles

- Le MACM récompense les réalisations exceptionnelles des bénévoles ontariens par la remise de la Distinction de l’Ontario pour services bénévoles, de la Distinction June Callwood pour contribution bénévole exceptionnelle, du Prix du lieutenant-gouverneur pour l’action bénévole communautaire des élèves, du Prix d’excellence de l’Ontario pour les personnes âgées et du Prix ontarien de la personne âgée de l’année.

Le ministère s’emploie à garantir l’inclusion, la diversité et l’équité dans la prestation des programmes, tout en promouvant les programmes qui encouragent les Ontariennes et Ontariens de tous les milieux à présenter leur candidature pour avoir la chance d’être reconnus à l’échelle provinciale.

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2022-2023 (M\$)

Dépenses prévues du ministère	M\$
Approbations – COVID-19	3 , 7
Total	56 , 3

Dépenses prévues du ministère	M\$ *****
Autres – Fonctionnement	52 , 6
Autres – Immobilisations	0 , 0
Total	56 , 3

Note : Les dépenses prévues du ministère comprennent les crédits législatifs et les redressements de consolidation.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Données financières détaillées

Tableau 2 : Chiffres combinés – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2022-23 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2021-22 \$	%	Prévisions 2021-22 [1] \$	Chiffres réels provisoires 2021-22 [1] \$	Chiffres réels 2020-21 [1] \$
Charges de fonctionnement	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Administration du ministère	2 388 200	2 388 200	100,0	s/o	s/o	s/o
Direction générale de l'action contre le racisme	28 016 900	23 113 000	471,3	4 903 900	9 703 900	5 204 945
Affaires civiques et inclusion	25 837 600	2 915 300	12,7	22 922 300	22 922 300	9 044 550
Total à voter – Charges de fonctionnement	56 242 7	28 416 500	102,1	27 826 2	32 626 200	14 249 495
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	56 306 714	28 480 514	102,4	27 826 200	32 626 200	14 249 495

	00			00		
Crédits législatifs	64 0 14	64 014	100 ,0	s/o *****	s/o *****	s/o *****
Total du ministère – Charges de fonctionnement	56 3 06 7 14	28 480 514	102 ,4	27 8 26 2 00	32 626 20 0	14 249 49 5
Actifs de fonctionnement	s/o *****	s/o *****	s/o *****	s/o *****	s/o *****	s/o *****
Direction générale de l'action contre le racisme	s/o *****	(2 000)	(10 0,0)	2 00 0	s/o *****	s/o *****
Total à voter – Actifs de fonctionnement	s/o *****	(2 000)	(10 0,0)	2 00 0	s/o *****	s/o *****
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	56 3 06 7 14	28 480 514	102 ,4	27 8 26 2 00	32 626 20 0	14 249 49 5

Tendances historiques

Données d'analyse des tendances historiques	Chiffres réels 2019-20 [2] \$	Chiffres réels 2020-21 [2] \$	Prévisions 2021-22 [2] \$	Prévisions 2022-23 [2] \$
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	11 485 133	14 249 495	27 826 200	56 306 714
s/o	s/o	24 %	95 %	102 %

Pour plus d’information sur les programmes et initiatives du MACM, consulter le site :

Ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme (<https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-affaires-civiques-et-du-multiculturalisme>)

Pour plus d’information sur les finances de l’Ontario, consulter les sites :

Budget des dépenses (<https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses>)

Comptes publics de l’Ontario (<https://www.ontario.ca/fr/page/comptes-publics-de-lontario-editions-anterieures>)

Budget de l’Ontario de 2022 (<https://budget.ontario.ca/fr/2022/index.html>)

Organismes, conseils et commissions

Le **Conseil du premier ministre pour l’égalité des chances** est un groupe consultatif chargé de faire entendre les voix des communautés et de conseiller le gouvernement sur la façon d’aider les jeunes à réussir dans l’économie en pleine évolution de l’Ontario et d’améliorer les résultats pour les groupes marginalisés.

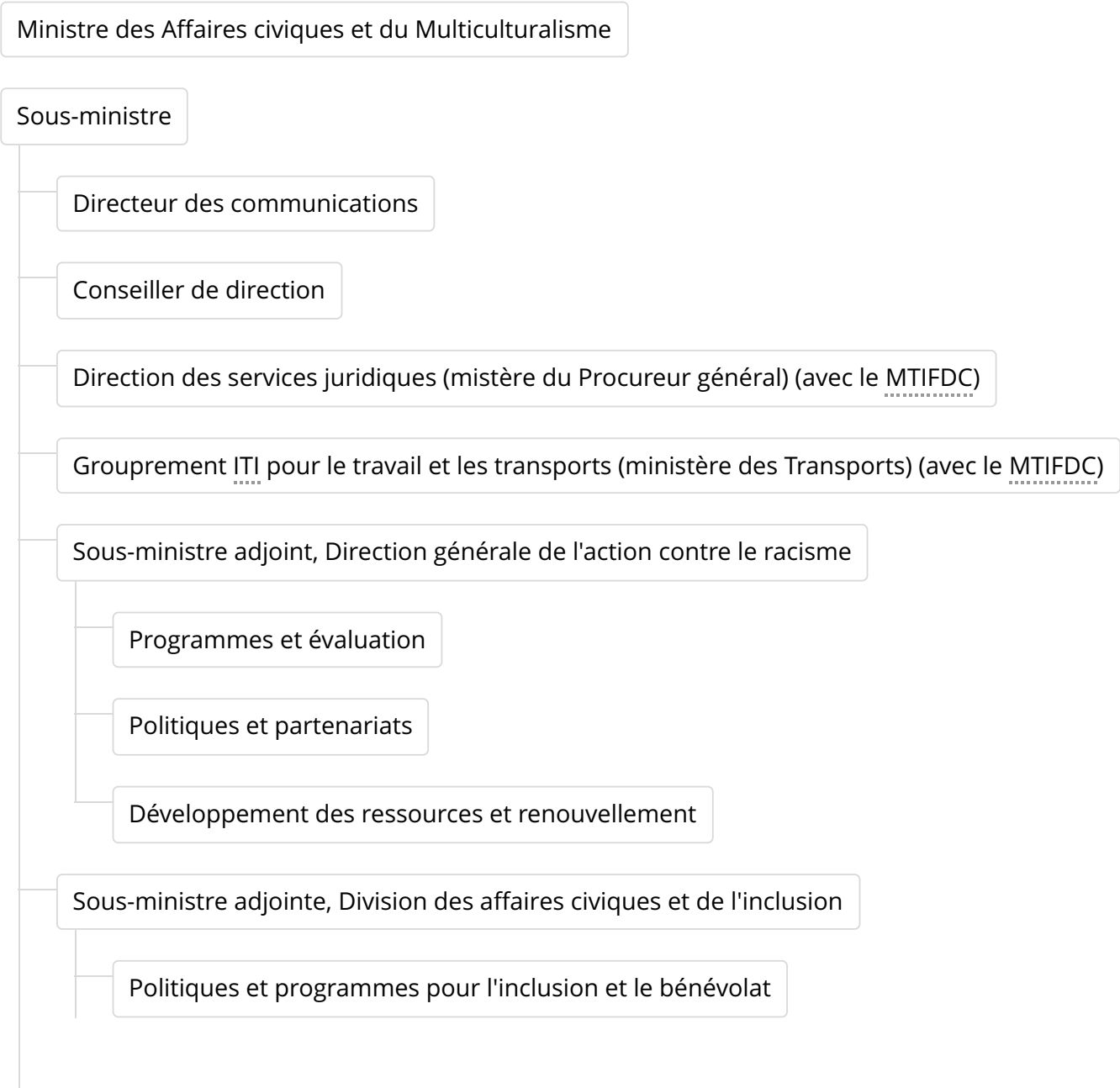
L’intervenant pour les perspectives communautaires est un conseiller spécial qui offre des conseils stratégiques au premier ministre sur la façon d’améliorer les résultats pour les communautés marginalisées.

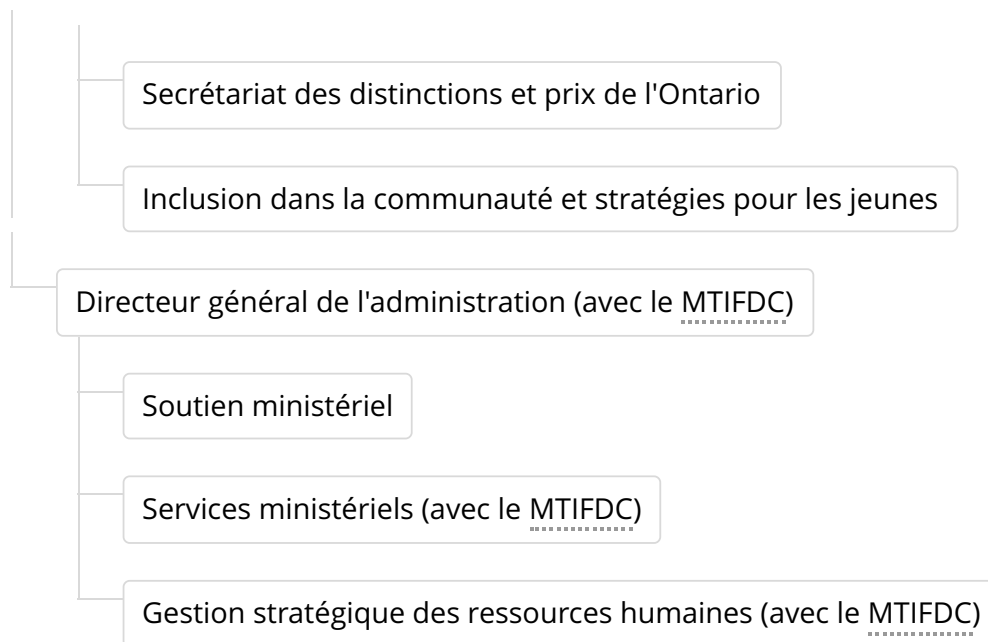
Le Conseil consultatif des distinctions de l’Ontario examine toutes les candidatures et sélectionne les personnes qui méritent le plus de recevoir la Médaille du mérite civique de l’Ontario, la Médaille de bravoure des policiers de l’Ontario, la Médaille de bravoure des pompiers de l’Ontario, la Médaille de bravoure des paramédicaux de l’Ontario et la Médaille de l’Ontario pour les jeunes bénévoles.

Le Conseil consultatif de l’Ordre de l’Ontario évalue les candidatures soumises pour l’Ordre de l’Ontario et fait ses recommandations au lieutenant-gouverneur en conseil quant aux personnes qui, selon lui, méritent d’être nommées à l’Ordre de l’Ontario.

Dépenses \$ ***	Crédit/post e n°	Prévisi ons 2022-23	Chiffres réels provisoires 2021- 22 – Dépenses	Chiffres réels provisoires 2021- 2022 – Revenus
Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances	4603-01	80 800	900	s/o *****
Intervenant pour les perspectives communautaires	4603-01	80 000	31 500	s/o *****
Conseil consultatif des distinctions de l'Ontario	4603-01	12 000	s/o *****	s/o *****
Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario	4603-01	1 500	150	s/o *****
Total	s/o *****	173 50 0	32 550	s/o *****

Organigramme du ministère





Note : Ceci est l’organigramme au 30 mai 2022, avant les changements ministériels annoncés à partir de juin 2022. « MTIFDC » désigne le ministère du Travail, de l’Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.

Rapport annuel

Le MACM a été mis sur pied à l’été 2021 pour faire de l’Ontario une province inclusive et équitable où chaque personne peut prospérer et éprouver un sentiment d’appartenance. Le mandat du ministère a été élargi pour englober les stratégies d’inclusion et de lutte contre le racisme, les initiatives d’engagement civique et de bénévolat ainsi que les programmes ontariens de distinctions, de prix et de reconnaissance pour renforcer davantage le tissu social et l’économie de la province. Le MACM s’est vu transférer la responsabilité des programmes gouvernementaux qui cadrent particulièrement bien avec ce mandat et qui relevaient du Bureau du Conseil des ministres, du ministère du Solliciteur général, du ministère des Services à l’enfance et des Services sociaux et communautaires et du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (maintenant le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport).

Intervention contre la COVID-19 en 2021–2022 et autres principaux domaines où des progrès ont été réalisés

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les défis que doivent relever les personnes autochtones, noires et racisées, creusant ainsi les inégalités sociales. Ces groupes ont connu, entre autres, des taux d’infection supérieurs, des risques accrus en matière de santé et de sécurité ainsi que des pertes d’emplois et des obstacles économiques plus

importants. De plus, l'Ontario a vu s'aggraver la violence raciste, xénophobe et haineuse, particulièrement contre les membres des communautés juives et est-asiatiques.

Le MACM a mobilisé des partenaires du secteur communautaire et du secteur de la santé pour répondre efficacement et équitablement aux besoins locaux. La Direction générale de l'action contre le racisme a convoqué un sous-groupe de travail sur les communautés à risque pour donner au Groupe d'étude sur la distribution des vaccins contre la COVID-19 des conseils stratégiques sur la façon d'établir le contact avec les communautés vulnérables et de jeter les bases de services publics plus équitables.

De même, le Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances a collaboré avec les ministères, les communautés et les jeunes pour formuler des conseils sur la façon d'atténuer les répercussions disproportionnées de la pandémie de COVID-19 sur les familles et les jeunes marginalisés. Ces conseils concernaient entre autres le plan provincial de vaccination contre la COVID-19 pour une distribution plus équitable des vaccins, les politiques et programmes gouvernementaux pour les jeunes touchés par la COVID-19 et l'amélioration de la coordination des secteurs de la santé et de l'éducation pour aider les jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance.

Le MACM a mis en œuvre de nouveaux volets de financement, comme le Programme de subventions pour la lutte contre le racisme et la haine et la Subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones, afin de favoriser une relance économique plus inclusive. Il a également établi des partenariats avec les communautés pour les protéger contre le racisme et la haine.

Construire une province plus forte en luttant contre le racisme

Conscient que le gouvernement ne peut trouver seul les solutions pour lutter contre le racisme et la haine, le MACM s'est associé à des organismes communautaires pour concevoir et mener des programmes efficaces. Le ministère a aussi entamé des consultations avec les intervenants et le public pour veiller à ce que les nouvelles stratégies antiracistes répondent aux besoins de la population diversifiée de l'Ontario.

Programme de subventions pour la lutte contre le racisme et la haine

- Le MACM a élaboré ce programme en collaboration avec des partenaires communautaires des quatre coins de l'Ontario. Il a lancé des appels de demandes en septembre 2021 et en janvier 2022 pour financer des initiatives communautaires visant à éliminer toutes formes de racisme et de haine.

Plan stratégique contre le racisme – Consultations et examen

- La *Loi de 2017 contre le racisme* exige que le gouvernement dispose d'une stratégie antiraciste qui est examinée au moins tous les cinq ans. Le MACM a mené un sondage en ligne en mars 2022 pour examiner la stratégie en place, mieux comprendre les expériences de racisme systémique et établir les priorités émergentes. Les consultations se poursuivront en 2022-2023 pour guider la prochaine stratégie provinciale.

Subvention de l'Ontario pour les mesures de sécurité des organismes confessionnels et culturels contre les crimes haineux

- En février 2022, le ***** MACM a lancé un programme de subventions de 25 millions de dollars pour aider les organismes confessionnels et culturels à lutter contre les crimes haineux. Ce programme contribue à renforcer les mesures de sécurité dans les communautés. Des organismes de partout dans la province ont reçu du financement en 2021-2022.

Assurer des débouchés économiques à toute la population

Afin d'assurer une relance économique inclusive, le ***** MACM a travaillé à éliminer les obstacles systémiques auxquels font face les communautés autochtones, noires et racisées. Le ministère a aussi aidé les entrepreneurs et les employeurs à favoriser l'autonomisation économique, à lutter contre le racisme et à améliorer la diversité et l'inclusion en milieu de travail.

Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs (PAJN) – Autonomisation économique

- En février 2022, le ***** MACM a lancé trois nouvelles initiatives de financement dans le cadre du volet Autonomisation économique du ***** PAJN pour aider les organismes communautaires et les employeurs dirigés par des Noirs à créer des parcours débouchant sur des emplois dans les secteurs à fort potentiel. Ces initiatives (Initiative pour le lancement de carrière, Initiative pour l'avancement professionnel et Initiative pour les réseaux sectoriels d'innovation) amélioreront l'accès à l'emploi, au développement des compétences, à la formation, aux stages et aux réseaux professionnels.

Subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones

- En février 2022, le ***** MACM et ses partenaires ont lancé un nouveau programme de services et de subventions de 5 millions de dollars sur deux ans pour aider les entrepreneurs autochtones, noirs et racisés à démarrer une entreprise et à la faire croître.

Programme de développement des compétences et des ressources nécessaires à la lutte contre le racisme

- Le ***** MACM continue d'élaborer et de mettre en œuvre graduellement le Programme de développement des compétences et des ressources nécessaires à la lutte contre le racisme, une série de programmes essentiels d'apprentissage pratique conçue pour donner aux organismes du secteur public et à leurs employés les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour lutter contre le racisme afin de fournir des services publics plus inclusifs, équitables et adaptés aux besoins de toute la population ontarienne.

Aider les jeunes, les familles et les communautés

Le ***** MACM a travaillé à éliminer les inégalités raciales chez les enfants, les jeunes et les communautés pour permettre à chaque personne en Ontario de réaliser son plein potentiel. Il a appuyé des programmes axés sur la culture qui favorisent le bien-être des familles, qui renforcent le cheminement scolaire, les études postsecondaires et les

carrières et qui réduisent la violence chez les jeunes, ainsi que des forums qui font entendre les voix des communautés dans la prise de décisions au gouvernement.

Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs (PAJN) Bien-être de l'enfance

- En 2021-2022, le MACM a appuyé la Stratégie de reconception des services de bien-être de l'enfance du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires en mettant à profit les relations de financement établies avec les fournisseurs de services du PAJN dans le cadre de l'Initiative pour l'innovation en matière de soutien aux parents noirs (ISPN) et du Réseau pour l'avancement des communautés noires. L'ISPN a permis d'améliorer le bien-être des enfants, des jeunes et des familles grâce à des services communautaires de haute qualité adaptés à la culture qui contribuent à l'établissement de relations plus productives entre les parents et les enfants, qui aident les parents et les fournisseurs de soins à éviter le recours aux établissements et qui leur font mieux comprendre la façon d'élever des enfants dans un contexte canadien tout en reconnaissant et en respectant leur propre façon de faire. La réduction de la surreprésentation nécessite un changement systémique qui implique l'élimination des obstacles discriminatoires et la prestation de services, y compris de services axés sur la prévention, plus inclusifs, efficaces et adaptés à la culture pour les enfants, les familles et les jeunes noirs.

Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances (CPMEC)

- En 2021-2022, le CPMEC a contribué aux priorités sociales et économiques pour les jeunes faisant face à des obstacles complexes, y compris les jeunes dans les régions rurales et dans les communautés autochtones, noires et racisées. Il a entendu le point de vue des ministères et leur a transmis son expertise relativement aux politiques et aux programmes ciblant les jeunes. Il leur a également offert de précieux conseils sur des dossiers importants, y compris le Plan stratégique contre le racisme.

Créer des communautés dynamiques qui incarnent l'esprit d'entraide

Tandis que la pandémie de COVID-19 mettait à l'épreuve la résilience des communautés ontariennes, le MACM a recruté et mobilisé des bénévoles pour intervenir dans toute situation d'urgence.

Brigade des bénévoles de l'Ontario

- En décembre 2021, le MACM a lancé un site Web et une base de données de bénévolat d'urgence pour appuyer l'intervention du gouvernement provincial contre la pandémie. En février 2022, il a mis sur pied la Brigade des bénévoles de l'Ontario pour accroître la capacité de la Province à intervenir dans toutes les situations d'urgence, par exemple les crises sanitaires et les catastrophes naturelles.

Reconnaître les réalisations et les contributions exemplaires des Ontariennes et Ontariens

Le MACM a reconnu les contributions exceptionnelles des bénévoles et des leaders communautaires, que ce soit à l'échelle locale ou mondiale, en ces temps sans précédent.

Faits saillants des programmes de distinctions et prix

- En 2021-2022, dans le respect des restrictions en matière de santé publique, le MACM a organisé six grandes cérémonies virtuelles pour souligner les réalisations d’Ontariennes et d’Ontariens hors pair : le Prix de bravoure des paramédicaux de l’Ontario, le Prix James Bartleman pour la création littéraire des jeunes Autochtones, le Prix David C. Onley pour le leadership en matière d’accessibilité, la Bourse d’études Hilary M. Weston, le Prix Lincoln M. Alexander, la Distinction June Callwood pour contribution bénévole exceptionnelle et la Distinction de l’Ontario pour services bénévoles.
- Le MACM a administré les 12 programmes de distinctions et prix et a offert du soutien à chacun des organes de sélection et conseils consultatifs.
- Le MACM a travaillé avec le ministère de la Santé pour maintenir le Prix de bravoure des paramédicaux de l’Ontario (un prix du ministère) sous le nom de Médaille de bravoure des paramédicaux de l’Ontario (une médaille d’honneur provinciale). Cette médaille récompense les paramédicaux pour des actes individuels de courage exceptionnels accomplis pendant qu’ils sont en service ou non.
- En novembre 2021, le ministère a lancé le nouveau Portail de distinctions et de prix de l’Ontario, un système convivial et entièrement accessible qui modernise la façon dont tous les programmes de distinctions, de prix et de reconnaissance du ministère sont offerts.

Tableau 3 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2021-2022^[3] (M\$)

Dépenses ministérielles réelles provisoires	M\$
Approvals – COVID-19	4 , 0
Autres & nsash; Fonctionnement	28 , 6
Autres – Immobilisations	0 , 0
Effectif ^[4] (au 31 mars 2022)	100 , 0

Notes en bas de page

- [1] ^ Certains chiffres de 2020-2021 et de 2021-2022 sont rédressés afin de refléter les transferts à d'autres ministères ou les transferts d'autres ministères et les remainements internes du ministère. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières digurant dans le Budget de l'Ontario de 2022.
- [2] ^ Les prévisions et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
- [3] ^ Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2022.
- [4] ^ Postes équivalents à plein temps au sein de la fonction publique de l'Ontario